



ÉNERGÉTIQUE OPÉRATIVE

APPRIVOISER L'ÉNERGIE ET POUVOIR L'UTILISER

ÉNERGIE DU CORPS

CONDENSATEURS
FLUIDIQUES

CRÉATION D'UN
FAMILIER

ÉNERGIE DE
L'ENVIRONNEMENT



Formation « bases de l'énergétique opérative »

Contenu de la formation

Cette formation se propose de vous enseigner les différentes facettes des pratiques énergétiques en étudiant les lois, règles et facteurs influençant notre système énergétique.

Les théories qui seront abordées couvrent la vision orientale et occidentale de l'énergétique.

Elle vous permettra de comprendre **comment notre corps peut être déséquilibré** par l'environnement et elle vous **apportera les solutions** afin de vous protéger des influences toxiques qui nous entourent et retrouver un équilibre vital harmonieux.

Nous aborderons les **grandes lois de l'énergétique** qui sont les fondations des pratiques tel le Qi Gong, le tai chi chuan, le reiki, le magnétisme, la bioénergie,...

Nous nous appuierons l'enseignements sur les théories des grandes traditions de l'occident et de l'orient, de la géobiologie et de la bioénergie afin de mieux appréhender ces concepts majeurs de l'énergétique.

CERTAINS MODULES DE CETTE FORMATION SONT ACCESSIBLES EN DISTANTIEL

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse aux personnes intéressées par l'énergétique en général, à tout praticien en énergétique désirant comprendre, ou approfondir leurs connaissances dans ce domaine, aux élèves et enseignants de qi gong, de tai chi chuan ou autres techniques similaires, ainsi qu'aux thérapeutes désirant explorer le domaine des phénomènes subtils.

À toute personnes souhaitant comprendre cette énergie qui nous entoure et dans laquelle nous vivons chaque jour et désireuse de se crée un environnement sain, d'améliorer son bien-être et celui de ses proches.

Le formateur :

JAFER Dimitri est kinésithérapeute spécialisé en médecine chinoise et en chaines musculaires.

Passionné par l'étude de l'énergétique, il s'est formé dans ses différentes approches occidentales et orientales (bioénergie, géobiologie, médecine traditionnelle chinoise, qi gong, feng shui, ...) ce qui lui permet d'avoir une vision globale des disciplines énergétiques et d'en embrasser les différentes implications sur le corps et l'esprit.

Il pratique et enseigne le tai chi chuan et le qi gong, depuis près de 20 ans et est thérapeute en énergétique.

Détail des modules de la formation :

Module 1 : comprendre l'énergie et son fonctionnement (distantiel possible)

- Présentation et objectifs de la formation
- L'énergie selon les différentes traditions
- Définition de l'énergie
- Quelques définitions : la superposition, l'harmonique, la fréquence, la vibration, la charge, les polarités,...
- Un mot sur la physique quantique
- L'importance du mental dans le domaine de l'énergie
 - La gestion du mental = clé de l'énergétique opérative
 - Pratique du calme mental, de la focalisation
 - Visualisation créative
- Les réseaux cosmo-telluriques
 - Le tellurisme : les réseaux : les méridiens de la Terre
 - Types et intérêts en énergétique opérative
 - Détection : les outils, première approche
- L'énergie de l'environnement : perception du lieu et règles d'harmonie

Module 2 : conscience des réseaux d'énergie

- Les champs d'énergies environnants
- Le bio champs
- Intérêts et prise de conscience des bio-champs
- Les centres d'énergies
 - Chakras
 - Dan tien
- Interaction relationnelle
- Les réseaux énergétiques du corps : méridiens, nadis et marma

Module 3 : prévention et approche des corrections

- Le nettoyage
- Laisser circuler l'énergie
- Test du bio champs
- Les EMC :
 - Évolution selon l'âge et implication
 - Obtenir un EMC
- L'hygiène de vie
- Pratique
 - Le Dragon endormi
 - L'éveil des quatre Dragons
 - Rétention et expansion de l'énergie
- Émettre l'énergie : première approche

Modules 4 : la purification (distantiel possible)

- Les différentes classes d'énergie
- Différence entre énergie et charge
- Modes de propagation des énergies et des charges
- Les méthodes de purification
 - Quand et pourquoi purifier ?
 - Les moyens de purification (substances absorbantes, encens, plantes, ...)
 - Purification de lieu
 - Purification d'un objet
 - Purification d'une personne
- Les sprays auriques

Module 5 et 6 : les protections en énergétique

- Moyens de détections
- Les protections passives et actives
- Protection des lieux
- Protection des personnes
- Lithosophie : la sagesse des pierres et cristaux
 - Les pierres absorbantes et répulsives
 - Purification - rechargement - programmation
 - Les mandalas de protection
 - Dynamisation du lieu
- Les symboles
- Les sigils
- Introduction aux Runes

Module 7 : les échanges énergétiques (distantiel possible)

- Protection des thérapeutes et praticiens en énergétique
- Technique de dévitalisation
- Émettre l'énergie 2 : diriger son énergie
- Les échanges avec le vivant
- Création d'un familier (introduction)

Module 8 : les pollutions subtiles

- La chaîne
- Les formes pensées
- La mémoire des murs
- Les esprits désincarnés
- Création d'un portail
- Les entités
- L'esprit du lieu
- Le gardien du lieu
- Les égrégores (introduction)
- Les pratiques occultes
 - Prévention
 - Nettoyage
 - Protection

Module 9 : les charges en énergétique

- Programmation des cristaux (méthode 2)
- Réalisation des condensateurs fluidiques simples
- Ondes de forme
- Charge simple
- Relation à l'esprit du lieu
- Création d'un lieu de ressourcement
- Pratique de synthèse

Modules 10 : Synthèse

- Les charges en énergétique opératives
- Révision globale
- Mise en applications
- Prise en charge consultation

Des journées de mises en pratiques et des tables rondes, seront également programmées durant l'année de formation.

Pour aller plus loin une fois la formation terminée :

Énergétique opérative niveau 2 : (5 journées)

- Détection des infestations
- Protection du praticien
- Prise en charge des entités du bas astrales.
- Dégagement des lieux soumis à des infestations.
- Protocoles de désenvoutement.
- Recherche de charges et vout, prise en charge et neutralisation.
- Protocoles de délivrance.
- La hiérarchie angélique et démonologie.
- La magie des offrandes

Consultez la liste des formations sur notre site : centretellura.be

-

Informations pratiques :

Dates des modules

Les vendredis :

- 26/09/2025
- 31/10/2025
- 21/11/2025
- 12/12/2025
- 09/01/2026
- 13/02/2026
- 06/03/2026
- 10/04/2026
- 22/05/2026
- 19/06/2026

LES MODULES EN DISTANTIELS PEUVENT ÊTRE
SUIVIT INDÉPENDAMENT DES AUTRES MODULES
NOUS CONSULTER POUR LES CONDITIONS :
formationstellura@gmail.com

Horaire de 9h00 à 17h00

Condition financière

➤ 1450€ à régler comme suit:

- 450€ faisant office d'inscription
- 1000€

OU

- 450€ faisant valeur d'inscription
- 100€ à régler à chacun des vendredis de la formation (soit 10 x 100€)

Le montant inclus :

- Les notes de cours (10 dossiers)
- Les cours magistraux
- Les collations durant les pauses
- Le thé, l'eau et le café
- Le matériel pour les pratiques

Lieu de la formation :

Centre TELLURA
Rue de l'école,31
5150 FRANIÈRE

CERTAINS MODULES SONT
ACCESSIBLES
EN DISTANTIEL
VIA ZOOM

CENTRE TELLURA

Centre de formation en énergétique

Administration : Rue Biname Bajart 32/2 5170 bois de villers

Mail : formationstellura@gmail.com

Contrat d'inscription : Formation « bases de l'énergétique opérative » Promotion 2025-26

Modules	Nombre	Coût cours	
Arrhes faisant valeur d'inscription	1	450€	450€
Comptant	1	1000€	
Paieement fractionné	10		100€
Total à payer sur le compte BE67 3632 5736 5187		1450€	1450€

(Compléter lisiblement en caractères d'imprimerie majuscules – les documents illisibles seront refusés)

Nom et prénom :

Rue et n° : Code Postal

Ville... Pays Téléphone fixe : Tél. portable :

E-mail :

Date de naissance :

Profession actuelle :

EN PRÉSENTIEL

EN DISTANTIEL

T.V.A. (si d'application) :

Le soussigné s'inscrit contractuellement aux cours complets cochés ci-dessus. Il confirme avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme et se déclare sans réserve d'accord avec elles. Il verse le montant requis au compte bancaire **BE67 3632 5736 5187** Du centre TELLURA SRL au moins 15 jours avant le début des cours. De son côté le centre TELLURA s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les conditions générales. En s'inscrivant le participant autorise les prises de vues par les organisateurs dans le cadre de la promotion des formations.

Signature du candidat

Centre TELLURA

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

Signature et cachet

Date :

Conditions générales d'inscription

Le présent contrat lie le (la) candidat(e)-étudiant(e) sous-signé(e) et TELLURA SRL.

1. Les formations sont ouvertes à toute personne ayant atteint ou atteignant dans le courant de l'année d'inscription l'âge de dix-huit ans,
2. L'inscription se fait suivant les modalités et conditions définies suivantes :
 - 2.1. Le contrat d'inscription est dûment complété et signé (page inscription et page conditions générales).
 - 2.2. Tout dossier incomplet ou illisible est considéré comme nul et non avenu.
 - 2.3. Le contrat d'inscription est envoyé par mail ou via formulaire numérique marquant accord au présent contrat.
 - 2.4. L'envoi d'une inscription ne vaut que comme candidature. Son acceptation et l'attribution d'une place définitive n'interviennent qu'après paiement de l'entièreté de la formule d'étude choisie.
 - 2.5. **L'inscription engage le(a) candidat(e) pour le Cycle entier (sauf accord écrit préalable).** En signant le contrat d'inscription, le(a) candidat(e) étudiant(e) s'engage à payer le coût des études complet. Aucune réduction ou remise ne sera accordée pour raison d'absence, de retrait ou de renvoi.
 - 2.6. L'étudiant ne sera autorisé d'accéder aux cours qu'après que toutes les modalités d'inscription et de paiement ont été réglées. Aucun document (attestation, certificat ou autre) ne sera remis tant que toutes les obligations administratives et financières n'ont pas été remplies.
 - 2.7. TELLURA SRL se réserve le droit de refuser des inscriptions et ce par décision simple et sans recours. Il se réserve également le droit d'exclure tout participant en cours d'études, sans préavis ni remboursement quelconque, s'il contrevient à la loi, la déontologie, au règlement interne et en cas de tout comportement contraire aux usages et à la courtoisie, y compris celui pouvant porter atteinte au bien-être physique et moral des participants et des collaborateurs et au bon déroulement des séminaires, ainsi qu'aux biens de tiers loués et/ou prêtés à l'organisateur.
- 2.8. Si les quotas d'inscription ne sont pas atteints et que TELLURA SRL annule totalement une ou plusieurs formations avant le premier cours, il s'engage à rembourser intégralement tous les montants perçus.
3. L'accomplissement de toutes les obligations administratives et financières quant à l'inscription, donnent au/à la candidat(e) l'accès aux classes de cours (exception faite des stages pratiques organisés par ailleurs) et donnent droit à la réception des notes éventuelles
4. Les frais d'étude seront payés comme convenu selon modalités d'inscriptions, en cas d'annulation de la part du candidat aucun remboursement ne sera effectué.
5. Tous les montants sont payables en Belgique, uniquement sur le compte BE67 3632 5736 5187 TELLURA SRL, tous frais bancaires à charge du candidat.
6. Les cours se tiennent aux endroits et aux dates indiqués dans la documentation. TELLURA SRL se réserve le droit de modifier les lieux et dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raison de changement ou d'annulation du présent contrat.
7. Les participants reçoivent en fin de formation une facture et un certificat de participation, à faire valoir au point de vue fiscal et comme preuve de formation exigée par les assureurs et/ou les organisations professionnelles.
8. L'organisateur décline toute responsabilité relative à l'usage indu qui peut être fait du contenu des présentes études.
9. Tout étudiant ayant suivi tout ou partie du programme pédagogique de TELLURA SRL, s'engage formellement à ne pas enseigner une ou plusieurs matières figurant au programme de formation, sauf accord contraire avec le Directeur de formation, pendant une période de trois ans pleins à compter de la date de l'obtention du diplôme final ou toute autre date à laquelle il a arrêté ses études. Tout contrevenant à cette convention s'engage à payer un dédommagement équivalent à un minimum de 200.000€.
10. Les activités du centre TELLURA SRL sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. Pour tout risque pouvant engager directement ou indirectement la responsabilité personnelle de l'étudiant, y compris toutes les activités et actes liés directement ou indirectement au cours, celui-ci est invité à souscrire une assurance personnelle en responsabilité (RC) auprès de l'assureur de son choix. L'étudiant est également tenu de disposer d'une assurance maladie- invalidité – accidents régulière et valide pour la Belgique.
11. Le contenu des présents séminaires est couvert par les droits d'auteur. Il est interdit de le copier et de le diffuser par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'organisateur. Les enregistrements audio et audio-visuels sont interdits pendant les cours.
12. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs intervenants. En cas d'annulation des séminaires par l'organisateur en cours de formation, celui-ci s'engage à rembourser les montants perçus dans leur intégralité, proportionnellement aux jours de séminaires non dispensés.
13. En cas de litige, le for juridique est le tribunal de Namur.

Date et signature du candidat :

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

